

CONVOCAATION POUR LA SEANCE DU 3 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le premier juillet, a été convoqué en réunion extraordinaire le conseil municipal pour le trois juillet deux mil vingt et un.

ORDRE DU JOUR:

- Procédure contre les gens du voyage

Etaient présents :

QUENTIN Virginie – ALTUR Marie-Lise – COËNON Guy – LOISY Pauline – HERBEAUX Etienne – FAERBER Jean-Paul – HUGODOT Patricia – SIMON Francis – GATEAU Sophie – MECHELAERE Karine – DAIGREMONT Jérôme – ROZIER Luc – RIVAS Delphine – TABANOU Victor – AMELINE Vanessa – QUENTIN Bérénice

Absents ayant donné procuration :

FAYOL Jade à QUENTIN Virginie

MARTENS Yannick à HERBEAUX Etienne

Absent : HEBERT Benoît

Etaient présents :

PROCEDURE CONTRE LES GENS DU VOYAGE

Suite à l'arrivée des gens du voyage sur le stade et les abords du parking des écoles, le Dimanche 27 Juin 2021, Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la mise en place d'une procédure d'expulsion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de déléguer à Madame le Maire le pouvoir :

- de porter plainte et d'intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle, devant les juridictions administratives ou judiciaires, au fond et en la forme de référé, en première instance, en appel et en cassation
- d'intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle, devant les juridictions compétentes, au fond et en la forme de référé, en première instance, en appel et en cassation, à l'encontre des occupants sans droit ni titre de terrains et biens appartenant à la Commune, et notamment les gens du voyage stationnant illicitement sur la Commune, en vue d'obtenir leur expulsion et toutes réparations des dégradations constatées par un huissier désigné à cet effet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures neuf minutes.

La secrétaire,

Les conseillers,

Le Maire,